

La mortalité en Belgique

L'évolution récente

Dans la Belgique de 1989, l'espérance de vie est de 72,5 ans pour les hommes et de 79,2 ans pour les femmes. Après avoir marqué une pause au cours des années 1960, elle a augmenté de 5 ans au cours des 20 dernières années. Ce qui représente une saison de plus chaque année, comme le souligne le démographe Paul Willems (1). Dans cet article, nous présentons le résumé d'une étude de Christian Jaumain à ce sujet.

Une saison de plus chaque année ?

Cette constatation doit cependant être nuancée. Elle ne concerne en effet que l'espérance de vie à la naissance. Or c'est surtout la mortalité infantile qui s'est spectaculairement améliorée : La mortalité des enfants de moins d'un an, qui atteignait 10 % dans les années 1920, est aujourd'hui égale à 0,7 %. Au cours des 20 dernières années, la mortalité des enfants de moins de 2 ans a diminué de plus de 50 %. Si la mortalité infantile était restée ce qu'elle était il y a 20 ans,

l'espérance de vie à la naissance aurait progressé de moins de 4 ans, au lieu de 5 ans. Aux âges plus élevés, l'espérance de vie s'est donc améliorée au cours des 20 dernières années, mais dans une moindre mesure que l'espérance de vie à la naissance.

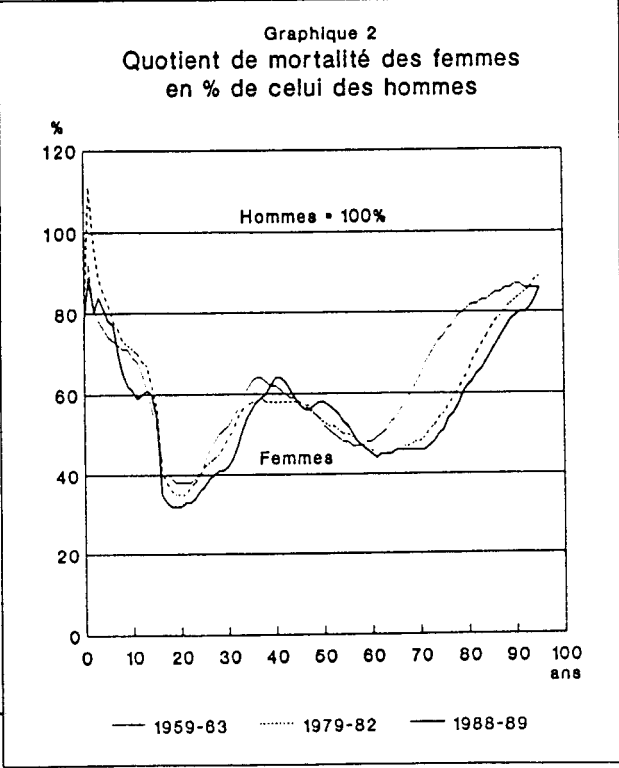
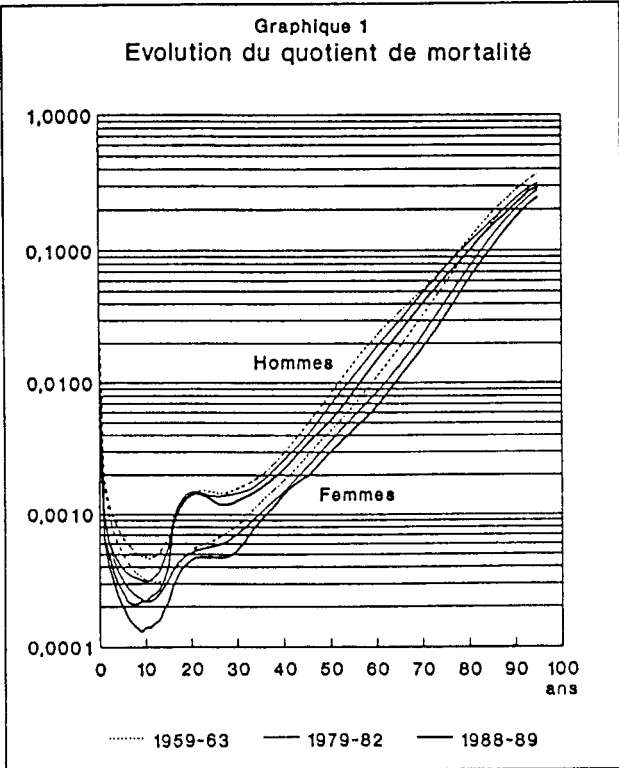
Le quotient de mortalité : un indicateur plus précis que l'espérance de vie.

Si l'espérance de vie à la naissance augmente, cela ne signifie donc pas nécessairement que la mortalité s'est

améliorée à chaque âge. Un indicateur beaucoup plus précis que l'espérance de vie est le quotient de mortalité, c'est à dire la probabilité de décéder dans l'année. Actuellement le quotient de mortalité est de 0,1 % vers 20 ans pour les hommes et vers 35 ans pour les femmes, 1 % vers 55 ans (hommes) ou 65 ans (femmes), et 10 % vers 80 ans (hommes) ou 85 ans (femmes). Cela signifie par exemple qu'un homme de 55 ans a environ 1 chance sur 100 (si l'on peut dire !) de décéder dans l'année. Depuis 1960, le quotient de mortalité a sensiblement diminué, et cette diminution s'est accélérée au cours des 20 dernières années. Toutefois, entre 15 et 25 ans, l'amélioration du quotient de mortalité masculin n'a été que très faible ; à certains âges, on constate même une aggravation (graphique 1).

La préoccupante "bosse" des accidents

La courbe du quotient de mortalité en fonction de l'âge montre l'importante surmortalité masculine entre 15 et 30 ans. Cette surmortalité, qui culmine vers l'âge de 20 ans, frappe également les femmes, quoique dans une mesure nettement moindre. Elle reflète le nombre considérable de décès par accident pour les hommes de cet âge. Plus préoccu-



pant encore, au cours des 30 dernières années, la "bosse" masculine des accidents ne s'est pas résorbée ; au contraire, elle s'est aggravée pour les hommes de 17 à 20 ans !

L'importante sous-mortalité féminine

A tous les âges, sauf extrêmes, la mortalité féminine est nettement moindre que la mortalité masculine : entre 15 et 75 ans, la mortalité des femmes ne dépasse pratiquement jamais 60% de celle des hommes. Autre constatation : depuis 30 ans, le rapport entre mortalité féminine et mortalité masculine est resté étonnamment stable pour la plupart des âges. La courbe représentative de ce rapport en fonction de l'âge conserve la même allure caractéristique, que l'on retrouve également à l'étranger (graphique 2).

Conséquences sur les tarifs d'assurance Vie

De nouveaux tarifs d'assurance Vie sont prévus pour 1992 en Belgique. La réponse qui sera fournie à cette occasion aux questions suivantes

permettra d'apprécier le souci de transparence qui aura présidé à leur élaboration : 1° Sera-t-il tenu compte de l'évolution favorable de la mortalité générale en s'appuyant sur les recensements les plus récents, avec notamment pour conséquence une diminution du prix des assurances en cas de décès, mais une augmentation du prix des rentes viagères ?

2° Sera-t-il tenu compte de la très nette sous-mortalité féminine avec notamment pour conséquence par rapport aux tarifs masculins :

a) une réduction sensible du prix des assurances en cas de décès ?

b) une augmentation du prix des rentes viagères ?

3° Aura-t-on le souci d'éviter de privilégier systématiquement une catégorie d'assurés au détriment des autres, notamment en compensant les résultats des assurances en cas de vie par ceux, plus favorables, des assurances en cas de décès ?

Une nouvelle méthode d'ajustement des tables de mortalité

Enfin, l'étude propose une méthode d'ajustement des tables de mortalité

à la fois simple et précise. On dispose ainsi d'un outil "fiable" permettant de mesurer et d'analyser aisément les écarts de mortalité entre tables distinctes, qu'il s'agisse de tables de générations, de sexes ou de pays différents, ou encore de comparer des tables d'expérience à des tables attendues.

Application aux tables belges INS 1959-63, INS 1968-72, INS 1979-82, CBGS 1986-87, CBGS 1988-89, ainsi qu'aux tables françaises INSEB 1984-86 et italiennes ISTAT 1981.

Christian Jaumain est actuaire et enseigne aux universités de Louvain, de Mons et à Lille (EDHEC).

(1) Paul Willems, C.B.G.S. (Centrum voor Bevolkings- en Gezinsstudien, Ministerie van de Vlaamse Gemeenschap), Ieder jaar een seizoen meer. De recente evolutie van de sterfte in België, C.B.G.S.-Monografie, 1991, 1.

□

Bibliographie :

Des primes d'assurance au financement des risques, Eléments fondamentaux de Risk Management

L'important n'est pas de savoir si votre usine peut brûler, il est de savoir comment vous travaillerez le jour où elle aura brûlé. S'il vous faut de l'argent extérieur pour financer vos plans d'action, les assureurs seront dorénavant vos banquiers de l'aléatoire. Le Risk Management devient ainsi une démarche intellectuelle active où l'entreprise transforme ses dépenses d'assurances des pertes en financement de ses risques futurs. Cette approche dynamique des risques est à la portée de toutes les entreprises. Après avoir analysé la fonction du Service des Assurances, l'auteur étudie la structure des primes vue par l'entreprise. Cette décomposition fouillée indique les volés d'optimisation de la dépense globale : politique de

services, politique de rétention, politique d'assurance proprement dite.

La seconde partie de l'ouvrage quitte le terrain des assurances, dorénavant maîtrisées. Elle traite en profondeur les trois grandes méthodes d'identification des risques et s'achève par une approche critique de l'évaluation et de la quantification des risques. Elle justifie le sous-titre, éléments fondamentaux de Risk Management.

Risk Management Consultant depuis quinze ans, après dix années comme souscripteur d'assurance, M. Yves Maquet est à la fois professeur et praticien. Son enseignement est résolument celui d'un Risk Management utilisable par les entreprises du Vieux Continent, car "la sensibilité au risque est un problème de société,

donc de culture. Le Risk Management, "à l'américaine" est impraticable de ce côté-ci de l'Océan".

Information générale pour les uns, véritable outil de référence pour les autres, ce livre réussit la réconciliation des trois partenaires de tout acte d'assurance : l'entreprise, le courtier et l'assureur.

Editions Bruylant, Bruxelles 290 p 1950 FB TTC (+ frais d'envoi).

L'auteur, Yves L. Maquet est Risk Manager consultant, Professeur chargé de cours à ESSEC IMD (Groupe ESSEC) Paris et Bruxelles, responsable du programme diplomant, ISSEC de Risk Management. Il enseigne également aux universités d'Aix-Marseille et de Rennes ainsi qu'en formation complémentaire des chefs de sécurité.